

Décret n° 2010-387 du 16 avril 2010 modifiant l'article R. 553-5 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile

Séquestration et privation de liberté en contexte sectaire

Lois et décrets (LODA)

En vigueur

Date	19/04/2010
Juridiction / Nature	DECRET
NOR / Numéro	IMIK1000451D
URL Légifrance	https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000022106751

RÉSUMÉ OFFICIEL LÉGIFRANCE

[...] Il substitue, dans la liste des administrations et organismes devant être informés de la création d'un local de rétention administrative, le Contrôleur général des lieux de privation de liberté à la Commission [...], notamment ses articles 8 et 14 ; Vu le décret n° 2008-246 du 12 mars 2008 relatif au Contrôleur général des lieux de privation de liberté, et notamment son article 17 ; Le Conseil d'Etat (section [...])

[...]administrative, le Contrôleur général des lieux de privation de liberté à la Commission nationale de contrôle des[...]

RÉFÉRENCE

DECRET IMIK1000451D du 19 avril 2010, « Décret n° 2010-387 du 16 avril 2010 modifiant l'article R. 553-5 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile ». Disponible sur Légifrance : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000022106751> (consulté le 20 juin 2026).